

ALTERNANCE ÉLECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES

La valse des directeurs généraux dans les collectivités

LES ÉLECTIONS municipales et cantonales cachent une autre alternance : celle des directeurs généraux des services, qui sont les bras droits des maires et des présidents de conseils généraux à la tête de l'administration territoriale. Selon le Syndicat national des secrétaires généraux et directeurs généraux de collectivités territoriales (SNSGDGCT), 70 % d'entre eux vont être amenés à changer de poste au cours des six mois suivant les élections.

Ces renouvellements s'expliquent en partie par la pyramide des âges, un grand nombre de directeurs de service ayant atteint l'âge de la retraite. Cependant, d'autres mises à l'écart sont plus politiques, affirme Stéphane Pindre, président du syndicat. C'est le cas par exemple à Valence, où Alain Maurice (PS) a remplacé Léna Balsan (UMP) à la tête de la municipalité. Dès le lendemain du second tour, alors qu'il n'était pas encore élu maire, celui-ci a fait savoir qu'il ne souhaitait pas travailler avec l'équipe en place.

A Niort (Deux-Sèvres), la situation est plus inédite. Le maire sortant, Alain Baudin (divers gauche), qui n'avait pas reçu l'investiture du PS, a été battu par une socialiste, Geneviève Gaillard. Celle-ci est la fille de l'ancien maire PS René Gaillard, décédé en 1985. « Elle nous a convoqués pour nous faire savoir qu'elle ne souhaitait pas nous garder, car nous avons participé à l'action de l'ancienne équipe et qu'une défiance s'était installée », explique

Gérard Prodon, directeur général adjoint.

Dans d'autres villes, la transition se fait sans heurts. C'est le cas au Puy-en-Velay (Haute-Loire), où le nouveau maire UMP, Laurent Wauquiez, qui a enlevé la ville à la gauche, a conservé le directeur général des services. « Le maire nous a déclaré qu'il n'y aurait pas de chasse aux sorcières, témoigne Pierre Schmauch, directeur général des services. Il nous a simplement demandé "de la loyauté et de l'efficacité". »

A Toulouse, ville conquise par la gauche, le directeur a quitté ses fonctions pour aller occuper ce poste à Nice, ville gagnée par l'UMP, où l'ancien directeur général prenait sa retraite.

En théorie, les directeurs de services et directeurs adjoints n'ont pas de rôle politique. « Ce sont des fonctionnaires qui participent à la mise en œuvre des politiques publiques décidées par les élus », explique Stéphane Pindre. Mais il reconnaît que la fonction peut revêtir une dimension politique. « Il faut qu'il existe un rapport de confiance entre le maire et le directeur général. Cette relation ne repose pas forcément sur des affinités politiques, mais cela peut être le cas. »

Un délai de six mois est accordé au directeur de service et aux directeurs adjoints pour rester en place. Ce temps permet d'assurer la continuité dans le traitement des dossiers et, éventuellement, de convaincre les nouveaux élus de travailler avec l'équipe en place. ■

XAVIER TERNISIEN